
COMITE D'OFFRE L2/U

Compte-rendu de la réunion du 06 novembre 2014

Présidé par Mme Gislane Senee, Présidente de la commission d'offre de transport du STIF

La liste des présents figure en pièce jointe.

* * * * *

* *

Mme Senee ouvre la séance en indiquant que ce comité d'offre doit être l'occasion de présenter le résultat des études menées par la SNCF et RFF pour aboutir à une refonte des grilles des lignes L2 (branches Saint Nom la Bretèche et Versailles Rive Droite de la ligne L) et U.

Elle préside aujourd'hui ce comité en tant que présidente de la Commission d'Offre de Transport du STIF.

Les présentations **du STIF et de la SNCF** sont disponibles en téléchargement sur le site Internet du STIF :

www.stif.org

* * * * *

* *

1 – Présentation

Le STIF présente les **résultats de l'enquête perception voyageurs sur les lignes L et U**, réalisée chaque année auprès de 120 000 usagers réguliers des réseaux RATP et SNCF. Il s'agit d'évaluer la satisfaction des voyageurs à l'égard de la qualité de service des transports en commun d'Ile de France, ainsi que ceux de **l'indicateur de ponctualité** sur 2012, 2013, et début 2014 : cet indicateur, publié chaque trimestre sur le site internet du STIF (www.stif.info) mesure le pourcentage de voyageurs à l'heure, ou avec un retard de moins de 5 minutes à leur gare de destination sur l'ensemble du service.

Le STIF rappelle que l'objectif de ce comité est de recueillir l'avis des élus et des associations d'usagers des lignes L2 et U concernant la refonte des grilles de ces lignes proposée par les opérateurs, suite à la concertation menée depuis janvier 2014 par la SNCF.

Il souligne que son ambition est de soumettre ces évolutions d'offre au Conseil du STIF du 11 Février 2015, pour une application au service annuel 2016.

Enfin, le STIF présente les échéances calendaires des études en cours sur les lignes L et U.

- le schéma de secteur sur la ligne L est attendu d'ici la fin de l'année 2014 afin d'en présenter la teneur en comité de ligne de début d'année.

- pour ce qui concerne la ligne U, la convention de financement des études complémentaires visant à l'élaboration d'un schéma directeur sur les lignes N et U a été notifiée le 3 octobre 2014. Par conséquent, SNCF et RFF ont 12 mois à compter de cette date pour rendre le résultat de leurs études au STIF.

La SNCF présente les caractéristiques de la nouvelle offre sur les branches Versailles et Saint Nom la Bretèche de la ligne L et sur la ligne U.

2 – Echanges avec les participants

L'association « **Plus de train pour la Défense** » regrette que la grille proposée n'ait pu éviter le retrait des arrêts en gare du Val d'Or sur la ligne U, qui induit la suppression de certaines origines-destinations, à l'instar de celle du Val-d'Or - Suresnes ou encore du Val D'Or – Chaville. Par ailleurs, en cas de situation perturbée sur la branche Saint-Nom-la-Bretèche de la ligne L2, les usagers en gare de Val d'Or s'interrogent sur des trajets alternatifs possibles.

L'association interroge la SNCF sur la possibilité de prévoir dans les scénarios de situations perturbées, des arrêts systématiques au Val d'Or.

Toutefois, l'association parle d'une véritable « révolution » en termes d'organisation de la concertation menée. Elle sollicite un respect des calendriers et délais pour une mise en service en décembre 2015 de cette grille, qui doit apporter une meilleure desserte notamment entre Paris-Saint-Lazare et la Défense et une offre plus robuste sur les lignes L2 et U.

La Ville d'Asnières-sur-Seine se félicite de la nouvelle desserte proposée dans sa commune. Cependant, elle regrette que l'amplitude de l'heure de pointe se termine dès 19 heures.

La Ville de Marly-le-Roi est également satisfaite de la nouvelle grille horaire proposée. Elle précise que l'amélioration de la fréquence en heures creuses constituait une attente forte exprimée par les voyageurs, notamment au travers d'une enquête de transport réalisée au sein de l'intercommunalité « Saint-Germain Seine et Forêts » en septembre 2014. Elle apprécie donc le doublement de la fréquence des trains sur la branche Saint-Nom-la-Bretèche proposé via les nouvelles grilles.

La Ville de Viroflay apprécie la qualité de la présentation. Elle est également satisfaite de la prise en compte par la nouvelle offre de transport des flux générés par la mise en service du T6 sur son territoire en 2016.

La Ville de Versailles précise qu'actuellement la ligne U est impactée par les problèmes de régularité de la ligne L2. Le renforcement de la robustesse de la ligne L2 est donc un élément positif pour les usagers de la ligne U. Cependant, la ville souligne que la fréquence des trains est très faible sur cette ligne, y compris en heures de pointe du matin.

La Ville de La Celle Saint-Cloud considère également que la nouvelle offre proposée constitue un réel progrès et apprécie la qualité du travail réalisé. Elle s'interroge sur le plan de communication à mettre en place pour informer les usagers de cette nouvelle offre.

La FNAUT Ile-de-France s'interroge sur les travaux nécessaires liés aux infrastructures mais également sur la stratégie à adopter concernant le matériel roulant. Si des rames supplémentaires sont nécessaires, où la SNCF va-t-elle se les procurer ? Est-ce que le déploiement du Francilien est prévu sur les lignes L2 et U ?

L'association **d'entreprises DELTAS de Saint-Quentin-en-Yvelines** précise que peu d'actifs utilisent les transports collectifs sur son territoire. Ainsi, l'allongement des temps de trajets en heures de pointe pourrait diminuer l'attractivité de la ligne U pour des usagers faisant le trajet depuis Paris.

La Ville de Levallois constate que lorsque les élus et les associations travaillent ensemble, ils obtiennent des améliorations. Elle se félicite que cette nouvelle offre permette à la gare de Clichy-Levallois de devenir une gare attractive. Elle demande la confirmation que ce projet sera bien présenté au conseil du STIF de février 2015.

La Ville de Saint-Cloud apprécie également la nouvelle offre proposée mais constate qu'elle a été moins bien traitée. Elle interroge le STIF sur son engagement à apporter le financement nécessaire pour la réalisation de ce projet.

De son côté, **la Ville de Sèvres** se dit satisfaite de cette nouvelle offre qui lui permettra d'être desservie par deux fois plus de trains en direction de La Défense.

La Ville du Chesnay ne dispose pas de gare sur son territoire mais est à égale distance des deux branches de la ligne L2. Elle s'interroge sur l'articulation avec l'offre bus, notamment pour rallier la gare de Vaucresson. Elle souhaite connaître la position du STIF concernant la coordination en amont avec les transporteurs de bus.

La Ville de Ville-d'Avray est satisfaite par cette concertation car elle bénéficie également de deux fois plus de trains en direction de La Défense. Elle s'interroge sur le coût de ce projet.

Gislaine Senee rassure les élus sur les capacités de financement du STIF pour la mise en œuvre de sa nouvelle offre. Elle précise que les coûts d'exploitation et le volume de matériels roulants nécessaires pour la mise en service de la grille proposée sont encore en discussion avec le STIF.

3– Conclusion

Gislaine Senee remercie l'ensemble des participants et félicite les équipes pour ce travail de concertation qui semble avoir permis de faire émerger une nouvelle offre sur L2-U recueillant une large majorité d'avis favorables exprimés ce soir par les élus.

Elle ajoute que Pierre Serne s'associe totalement à cette démarche et qu'elle lui communiquera ces retours très positifs sur la nouvelle grille envisagée.

* * * * *

* *

COMITÉ SUR LES ÉVOLUTIONS D'OFFRE
des branches VERSAILLES-RIVE-DROITE ET SAINT-NOM-LA-BRETECHE **de la ligne L**
et de la ligne U LA-DEFENSE – LA VERRIERE
-Liste des invités présents et représentés-

Administrateur du STIF	SENÉE Ghislaine		
Opérateurs			
SNCF Direction Transilien	DERVILLE Cécile FIOCCO Jean-Paul GROSSIN Emmanuel MONNET Jean Stéphane PALMIER Anne-Marie PETIT DUTAILLY Laurent RIVET Marc WARNIER Nicolas		
RFF	FAUSSURIER Jean FELTZ Philippe		
Conseil Régional			
Région Ile de France	DESCHIENS Sophie PECRESSE Valérie	représentée par	GRANDIN Gaëtan
Conseils Généraux			
Conseil Général des Yvelines Conseil Général des Hauts-de-Seine	BEDIER Pierre DEVEDIAN Patrick	représenté par représenté par	NEBACH Nesrine BIAIS-SAUVÊTRE Julien
Intercommunalité			
Communauté d'Agglo. VERSAILLES GRAND PARC	DEMAZIERES François	représenté par	PAULIN Sarah
Communes			
Mairie d'ASNIERES-SUR-SEINE	AESCHLIMANN Manuel	représenté par	SITBON Frédéric NEUVILLE Christophe
Mairie de BOUGIVAL Mairie de CLICHY	WATTELLE Luc CATOIRE Gilles	représenté par représenté par	HUA Jean-Michel VINCENT Aurélien PLANTE Ludovic
Mairie de COURBEVOIE Mairie de GARCHES Mairie de LA-CELLE-SAINT-CLOUD Mairie de LE-CHESNAY Mairie de LEVALLOIS-PERRET Mairie de LOUVECIENNES Mairie de MARLY-LE-ROI	KOSSOWSKI Alain GAUTIER Jacques DELAPORTE Olivier BRILLAULT Philippe BALKANY Patrick VIARD Pierre-François PERROT Jean-Yves	représenté par représenté par représenté par représenté par représenté par représenté par représenté par	MALLIER Nicolas SALLAIS Alain FRANQUET Jacques DELEPIERRE Richard DESCHIENS Sophie GODARD Daniel JARNET Cyril FRANCO Nathalie PELTIER Laurent
Mairie de MEUDON Mairie de SAINT-CLOUD Mairie de SAINT-NOM-LA-BRETECHE Mairie de SEVRES Mairie de VAUCRESSON Mairie de VILLE-D'AVRAY Mairie de VIROFLAY	MARSEILLE Hervé BERDOATI Eric STUDNIA Gilles DE LA RONCIERE Grégoire MICHEL PAULSEN Virginie BADRE Denis LEBRUN Olivier	représenté par accompagné de représenté par représenté par représentée par représenté par	LEBRUN Dominique CHAZAL Jean-Marie FORTIN Jean-Pierre DE MAZANCOURT Thierry GACOIN Jérôme
Membre du CPTP - Comité des Partenaires du Transport Public			
FNAUT Ile-de-France	GOBITZ Bernard		
Associations locale d'usagers			
AUT Ile de France	PELISSIER Marc	accompagné de	SCHNEIDER Hermann
Plus de Trains pour la Défense	BERTRAND Arnaud	accompagné de	BELLONDO Bruno DUFAUX Alexia JUILLET Aurélie LION Emmanuel SIRE Fabian ZAOUI Kamel
DELTAS SQY (Association d'entreprises)	LEGENDRE Laurent	représenté par	MERLE Jérôme